

Mémento

Voyage à l'étranger: les choses à faire et à ne pas faire en matière d'argent

- Ne change jamais de l'argent en pleine rue!
- Prends peu d'argent liquide sur toi.
- Dans la mesure du possible, effectue des retraits aux bancomats de grandes banques afin de limiter le risque de tomber sur une banque douteuse.
- Préfère la carte de débit pour les retraits. En effet, les taxes de retrait aux bancomats sont fixes et donc moins élevées que celles d'une carte de crédit, pour les gros montants.
- Fais attention à tes cartes, considère-les comme de l'argent liquide! Ne donne JAMAIS ta carte de crédit, même pour payer dans un restaurant! Respecte les règles de sécurité habituelles: ne te laisse pas distraire au bancomat, contrôle le distributeur de billets (pas d'objet ou de capot étrange), saisis toujours ton NIP en cachant le clavier, fais bloquer immédiatement ta carte en cas de perte, de vol ou de non restitution par un distributeur automatique, ne donne ton NIP à personne et ne l'écris nulle part.
- Ne communique jamais le numéro de ta carte sans qu'il ne te soit demandé. N'envoie non plus jamais les données de tes cartes par e-mail.
- Si tu as le choix, paye toujours par carte plutôt qu'en espèces dans les magasins et les restaurants. Pour les montants inférieurs à 150 francs, tu payeras moins de taxes avec ta carte de crédit qu'avec ta carte de débit.
- Lors d'un paiement dans un restaurant ou un commerce, sélectionne toujours la monnaie du pays. Si tu payes en francs suisses, tu bénéficieras d'un taux de change moins favorable et devras payer des taxes.
- Si tu perds tes cartes, appelle immédiatement les numéros pour bloquer les cartes. Tu recevras une nouvelle carte de crédit sous deux à trois jours. Pour le remplacement de ta carte de débit, contacte ta Banque Raiffeisen après l'avoir faite bloquer.
- Consulte régulièrement ton décompte de carte de crédit ainsi que ton compte et signale immédiatement toute irrégularité!
- Ta carte de crédit a été débitée sans ton accord? Si tu as respecté l'obligation de diligence, la société de cartes de crédit prendra en charge les dommages. Il est important de conserver tous les justificatifs de tes transactions.
- Pour effectuer des achats en ligne, n'utilise jamais de wifi public (et encore moins un ordinateur partagé)! Cette règle vaut aussi pour les cafés et les hôtels. Pour plus de sécurité, connecte ton téléphone à l'Internet mobile pour effectuer des achats ou payer des factures.